
Centre national
de la musique



Monespace(pro).cnm.fr

Votre plateforme d'accès aux services en ligne du CNM

Avant tout, nous vous recommandons :

- ➔ d'utiliser de préférence Google Chrome comme navigateur
- ➔ de supprimer les données de navigations.

Pour cela, ouvrez Chrome puis :

- 1- En haut à droite cliquez sur les trois points pour faire apparaître le menu puis sur « Supprimer les données de navigation »
- 2 - Cochez les cases face à « Cookies et autres données de site » et « Images et fichiers en cache ».
- 3 - Cliquez sur « Effacer les données »

1 **Création d'un compte individuel**

- ➔ [La création d'un compte individuel](#)
- ➔ [Modifier les informations de mon compte individuel](#)
- ➔ [Les services liés à mon compte individuel sur monespace.cnm.fr](#)

2 **L'accès à l'espace professionnel**

- ➔ [Pour une personne morale \(Association, entreprise, collectivité territoriale, entreprise individuelle, etc.\)](#)
- ➔ [Pour une personne physique \(auteur, autrice / compositeur, compositrice\)](#)

3 **Mettre à jour les informations administratives de son espace professionnel**

- ➔ [La mise à jour administrative de votre espace professionnel – cadre général](#)
- ➔ [Les mises à jour administratives qui nécessitent de fournir un document justificatif](#)

1

La création d'un compte individuel



Comment pouvons-nous vous aider ?

CNMwork.fr Boutique CNMlab WhatTheFrance

Fr ▼

Affiliation La taxe Mon espace

cNM Centre national de la musique

Actualités Nos services International Ressources À propos

Retrouvez tous les services du CNM accessibles en une seule connexion.

Bonjour !
Connectez-vous à votre espace pour accéder aux services du CNM.

IDENTIFIANT

camille@gmail.com

MOT DE PASSE

[Mot de passe oublié ?](#)

Connexion

Vous n'avez pas de compte ? [Créer un compte](#)

1 compte individuel
=
1 personne (nom/prénom)
=
1 email personnel

Afin de protéger vos données personnelles, merci de **ne pas partager les accès d'un même compte individuel.**

cNM Mon espace

Bonjour !
Créer un compte pour accéder aux fonctionnalités avancées des sites du CNM.

NOM

DUPONT

PRÉNOM

Camille

EMAIL (IDENTIFIANT)

camille@mail.com

MOT DE PASSE

RÉPÉTER LE MOT DE PASSE

Créer un compte

Les informations liées à votre compte sont modifiables en cliquant sur l'icône « prénom / nom » en haut à droite de votre espace CNM.

Modifier mon email / modifier mon mot de passe

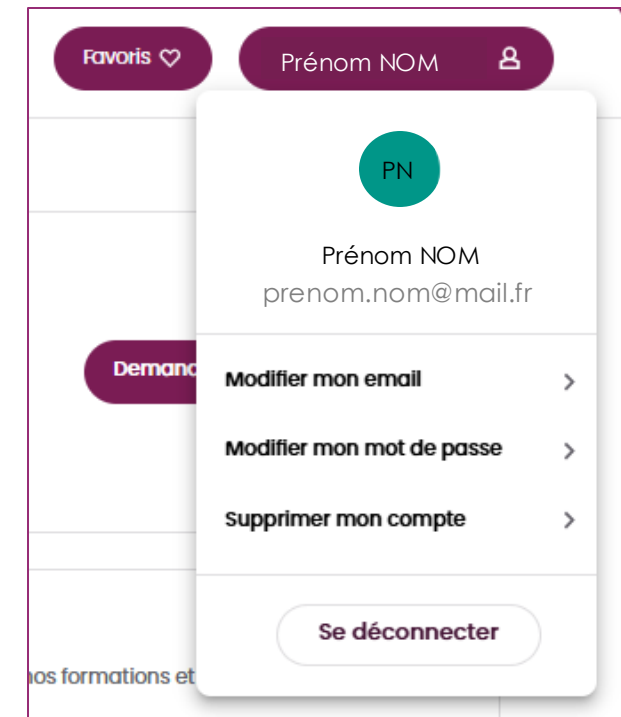
Indiquer ici un email individuel, qui sera également votre identifiant de connexion.

Supprimer mon compte

La suppression d'un compte individuel n'entraîne pas la suppression de l'espace professionnel d'une structure.

Attention : **il n'est pas possible de modifier le prénom/nom du compte individuel.**

Si vous souhaitez changer ces données, il vous faudra supprimer le compte et en créer un nouveau.



 Accueil **Demande accès espace Pro** **Mes alertes emploi** **Mes annonces** **RDV CNM** **Formations** **Boutique** **Annuaire** **Mode d'emploi** **Contactez-nous** **Déconnexion****Demander un accès à l'espace professionnel**

Pour une activité :

- professionnelle au sein d'une ou plusieurs structures, vous pouvez demander un ou plusieurs accès professionnels.
- d'écriture et de composition, vous pouvez demander un espace professionnel au titre d'une personne physique.

NB : Pour les services alertes emploi et l'annuaire, vous avez besoin d'un espace professionnel pour poster une annonce d'emploi et créer votre fiche annuaire.

Mes alertes emploi

En activant l'alerte emploi, vous recevrez un mail quotidien si de nouvelles annonces correspondent à vos critères.

Mes annonces

Vous pouvez consulter une annonce d'emploi et de stage. Si vous disposez d'un accès à l'espace professionnel, vous pouvez également déposer une offre d'emploi.

RDV CNM

Le CNM propose des permanences de conseil pour les porteurs de projets musicaux sur les sujets suivants : développement d'activités musicales (musique enregistrée et spectacle vivant), affiliation, égalité et inclusion, innovation, projet européen, transition écologique, formations, programmes d'aide financière.

Formations

Le catalogue des formations vous propose 40 modules et 5 parcours : administratif, billetterie, diffusion, financements, numérique.

Boutique

Les Éditions du CNM proposent un catalogue précis constitué de guides métiers didactiques et de monographies sur le patrimoine musical français.

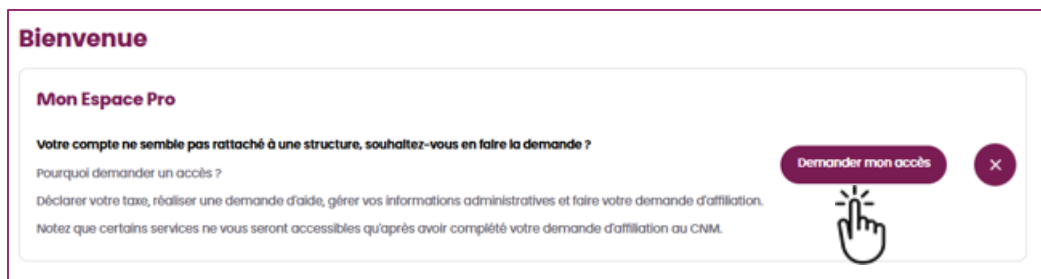
Annuaire

Retrouvez l'ensemble des structures, activités et personnes évoluant en France dans le domaine de la musique et des variétés.

Pour une personne morale (Association, entreprise, collectivité territoriale, entreprise individuelle, etc.)

Premier accès à l'espace professionnel

Pour demander un premier accès à l'espace professionnel pour votre établissement, cliquer sur « Demander mon accès ».



Plusieurs accès à des espaces professionnels

Il est possible de demander l'accès à l'espace professionnel pour plusieurs structures. Cela vous permettra de naviguer entre différents établissements sans avoir à vous déconnecter.

Pour ce faire, rendez-vous dans l'espace professionnel d'un établissement et cliquez sur l'icône « prénom / nom » en haut à droite de votre espace CNM. Puis sur « Ajouter un établissement ».



Pour une personne morale (association, entreprise, collectivité territoriale, entreprise individuelle, etc.)

Demander un accès à l'espace professionnel

Demande d'accès professionnel pour une association, entreprise, collectivité territoriale, entreprise individuelle, etc. (personne morale)

Procédure simplifiée

Vous avez reçu un courrier du service de la taxe ou une notification d'affiliation, vous pouvez faire votre demande de manière simplifiée. Munissez-vous de votre N°CNM et du N° document ou code d'activation présent sur le courrier (cf. document : [où trouver son code](#)).

Procédure sans numéro CNM

Vous n'avez pas de numéro CNM, ni code d'activation, munissez-vous de votre numéro SIRET ou RNA et renseignez le formulaire.

[Demander un accès personne morale](#)

Plusieurs utilisateurs peuvent avoir accès à l'espace professionnel d'un même l'établissement.

Les services du CNM traitent les demandes d'accès sous 2 jours ouvrés.

NB : Une fois la demande traitée, les utilisateurs qui ont déjà accès à un espace professionnel peuvent ouvrir l'accès à d'autres utilisateurs depuis ce même espace. Ainsi, le code d'activation ne sera pas à renseigner.

Pour une personne morale (association, entreprise, collectivité territoriale, entreprise individuelle, etc.)

Procédure simplifiée - Vous disposez d'un numéro CNM et d'un code d'activation

[Ajouter un établissement](#) - Demande d'accès professionnel

← DEMANDE D'ACCÈS PROFESSIONNEL

Procédure simplifiée - Je possède un numéro CNM

Numéro CNM

Code d'activation

[Cliquez ici pour savoir où trouver votre code d'activation](#)

Rechercher

Vous avez reçu un courrier de la part du service taxe ou une notification d'affiliation, vous trouverez votre numéro CNM et le code d'activation dans ce document.

NB : Sur les documents taxes, le n° de document = code d'activation.

Cliquer [ici](#) pour plus d'informations sur le code d'activation.

Une fois ces informations renseignées, cliquer sur « Rechercher » et suivre le formulaire de demande d'accès.

Pour une personne morale (association, entreprise, collectivité territoriale, entreprise individuelle, etc.)

Vous n'avez pas de numéro CNM, ni de code d'activation, renseignez le formulaire :

Je n'ai pas de numéro CNM

Je recherche ma structure avec mon N° SIRET

Je recherche ma structure avec mon N° RNA

Une fois votre n° de SIRET ou RNA renseigné, cliquer sur « Rechercher », sélectionner votre établissement et suivre le formulaire de demande d'accès. Les champs marqués d'un astérisque (*) sont obligatoires.

Points d'attention :

- **Il n'est pas possible de modifier le prénom/nom du compte individuel.** Si vous souhaitez changer ces données, il vous faudra supprimer le compte et en créer un nouveau.
- **Veillez à bien renseigner l'adresse du siège social correspondant au justificatif fourni.** Le nom de l'établissement doit également figurer sur la boîte aux lettres. Un courrier contenant un code d'activation pour accéder à votre espace professionnel sera envoyé à cette adresse.

Pour une personne morale (Association, entreprise, collectivité territoriale, entreprise individuelle, etc.)

Vous n'avez pas de numéro CNM, ni de code d'activation

Importer le justificatif correspondant à la forme juridique de votre établissement :

	Kbis ou extrait INPI <i>moins de 3 mois</i>	Parution au journal officiel (création)	Récépissé de déclaration en préfecture <i>(si changement d'adresse du siège social depuis la création)</i>	Liste des membres au C.A. avec rôle de chacun <i>(Président, Trésorier,...)</i>	Avis INSEE SIRENE <i>moins de 3 mois</i>	PV d'élection Maire ou Président	Statuts
Société commerciale	X						
Association		X	Si applicable	X			
Entrepreneur individuel	Si applicable				X		
Collectivité territoriale					X	X	
Etablissement public	Si applicable				X		X

Pour une personne physique (auteur, autrice / compositeur, compositrice)

L'identité civile indiquée dans le formulaire doit correspondre à celle mentionnée sur vos papiers d'identité. **Vous ne pouvez pas rentrer de surnom/nom d'artiste.**

L'ajout d'une pièce d'identité ou titre de séjour et le justificatif de situation professionnelle (certificat administratif de l'URSSAF artistes-auteurs) est obligatoire pour pouvoir envoyer votre demande. Pour des raisons de protection des données, ce document n'est pas conservé par le CNM.

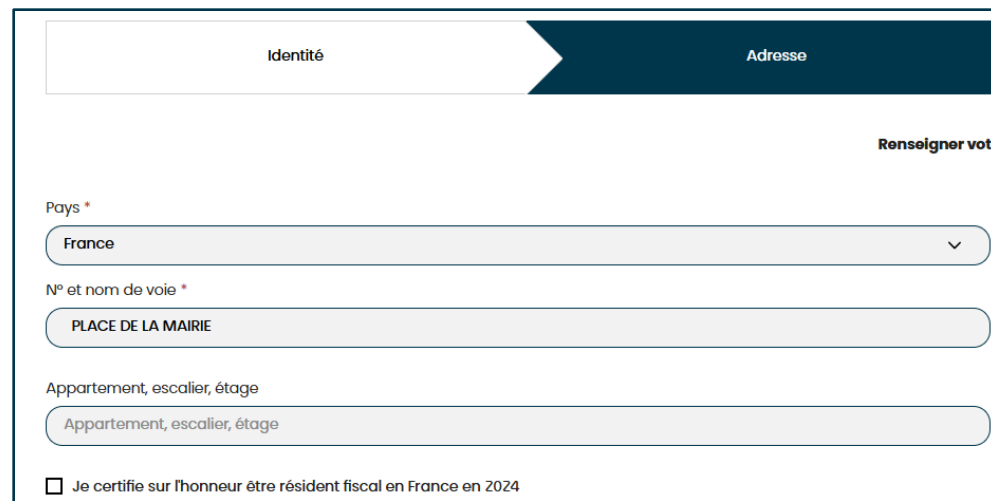
Demande d'accès professionnel pour les auteurs, autrices / compositeurs, compositrices (personne physique)

L'accès à l'espace personnel d'une personne physique est une démarche réservée aux personnes ayant une activité dans la musique non adossée à une structure, à savoir principalement les auteurs, autrices / compositeurs, compositrices. À noter que la création de l'espace professionnel d'une personne physique permet l'affiliation automatique au CNM.

[Demander un accès personne physique](#)

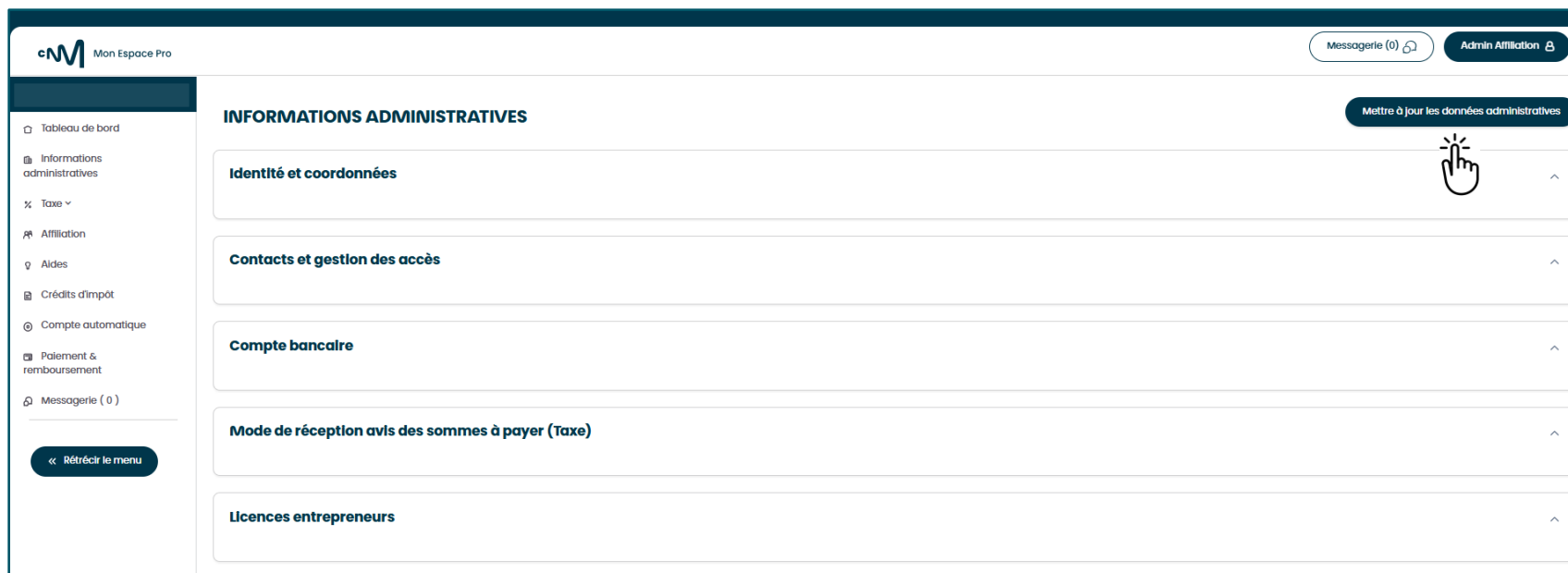
NB : Les services du CNM traitent les demandes sous 2 jours ouvrés.

Si vous cochez la case « Je certifie sur l'honneur être résident fiscal en France en 2024 », votre affiliation sera automatique pour la première année.



La mise à jour administrative de votre espace professionnel – cadre général

Si vous avez des informations à mettre à jour dans votre espace professionnel, il est possible de déposer une demande de mise à jour administrative depuis votre espace professionnel rubrique « Informations administratives » :



NB : l'affiliation permet également de mettre à jour les informations administratives d'un établissement. C'est la raison pour laquelle il n'est pas possible de déposer une demande d'affiliation et une demande de mise à jour administrative en même temps. À ce titre, la fonction « mise à jour administrative » n'est pas accessible lors de la période de renouvellement d'affiliation (3 mois avant la date d'anniversaire de l'affiliation d'une structure).

Les mises à jour administratives qui nécessitent de fournir un document justificatif

Lorsqu'une demande de mise à jour administrative nécessite une vérification de la part du service parcours usager, un document justificatif devra obligatoirement être fourni si vous souhaitez que cette demande soit validée :

	Changement de personne représentante légale	Déménagement du siège social
Document à fournir	En fonction de la forme juridique de votre structure : - KBIS de moins de 3 mois - ou - Nouvelle liste des membres du CA	En fonction de la forme juridique de votre structure : - KBIS de moins de 3 mois ou - Récépissé de déclaration en préfecture + avis Insee Sirene de moins de 3 mois

NB : les références affectées aux différents contacts de votre espace professionnel conditionneront les thématiques auxquelles les contacts auront accès.

ex. Si un contact n'a pas la référence « crédit d'impôts », alors le contact en question ne pourra pas déposer de dossier de demande d'agrément.

Je souhaite créer un seul espace individuel pour tous les membres de ma structure. Est-ce que cela est possible ?

Monespace.cnm.fr est un espace individuel, il ne peut pas être partagé avec d'autres membres d'une même structure. Votre espace CNM doit indiquer vos prénom/nom/adresse mail. Si plusieurs membres de votre structure doivent avoir accès à l'espace professionnel de votre établissement, ils doivent chacun créer leur espace individuel et le relier à l'espace professionnel.

J'ai oublié mon mot de passe et je ne peux pas me connecter à mon espace individuel. Comment faire ?

Si vous avez oublié votre mot de passe afin de vous connecter à votre espace individuel, vous pouvez le réinitialiser en cliquant sur « mot de passe oublié ». Un e-mail automatique vous sera alors envoyé pour créer un nouveau mot de passe.

Ma demande d'accès à l'espace professionnel a été rejetée. Puis-je déposer une nouvelle demande ?

Oui, il vous est possible de déposer une nouvelle demande en joignant les documents indiqués dans le mail de rejet. Aucune demande ne pourra être traitée par mail.

Combien de temps le courrier contenant mon code d'activation met-il à arriver ?

Vous pouvez compter 8 jours ouvrés à partir du jour où vous recevez un e-mail de confirmation du traitement de votre demande.

Je n'ai pas reçu le courrier contenant le code d'activation qui m'a été envoyé il y a maintenant 8 jours ouvrés. Comment faire ?

Si vous n'avez pas reçu le courrier contenant le code d'activation sous 8 jours ouvrés à partir de la réception de l'e-mail indiquant que celui-ci a été envoyé, merci de contacter directement le service parcours usager : monespace@cnm.fr

J'ai changé d'adresse de siège social après avoir demandé l'accès à mon espace professionnel. Comment faire pour recevoir le courrier contenant le code d'activation ?

Si vous avez changé d'adresse de siège social après avoir demandé l'accès à votre espace professionnel, merci de bien vouloir contacter le service parcours usager en lui adressant, en fonction de la forme juridique de votre structure, le nouveau KBIS ou le récépissé de modification en préfecture indiquant la nouvelle adresse du siège social : monespace@cnm.fr

Je ne puis attendre 8 jours ouvrés pour avoir accès à l'espace professionnel de ma structure, puis-je recevoir le courrier contenant le code d'activation par mail ou par téléphone ?

Le parcours usager ne pourra pas vous fournir le courrier par mail ou téléphone. L'envoi du code d'activation par courrier permet au CNM de vérifier de manière sécurisée que vous travaillez bien dans la structure concernée.



Par mail

monespace@cnm.fr



Standard téléphonique

- Du lundi au vendredi, de 14h à 17h
- 01 83 75 26 79

Centre national
de la musique

